

Nouméa, le 15 juillet 2014

Blocage au Centre de formation Lucien MAINGUET

Suite à une revendication des formateurs du Centre de formation Lucien MAINGUET de la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA-NC), un blocage de l'établissement a été mis en place par le syndicat FO-CSTC, depuis le jeudi 10 juillet.

Après plusieurs rencontres durant les journées de jeudi et vendredi, et malgré des propositions écrites et concrètes remises au syndicat ce week-end, notamment concernant le respect de l'accord d'établissement, la Direction de la CMA-NC constate le maintien du blocage ce jour.

La Direction de la CMA-NC rappelle le caractère illégal de ce blocage, qui empêche chaque jour une centaine d'apprentis d'accéder à leur lieu de formation.

Afin de maintenir l'information des jeunes apprentis et de leur maître d'apprentissage, la CMA-NC a mis en place un dispositif d'accueil téléphonique, accessible de 7h30 à 17h00, au 28 23 37.

Contact presse :

Laure Le Gall
Directrice communication CMA-NC
28 02 63 et 75 35 25
laure.legall@cma.nc